

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 avril 2012
(convocation du 2 avril 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Technopole de l'agglomération bordelaise - Bordeaux Technowest - Programme d'actions 2012 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Bordeaux Technowest qui a notamment, pour objet, la valorisation des compétences aéronautiques et spatiales de l'agglomération, poursuit deux objectifs principaux, à savoir la dynamisation de la structure et le développement de l'animation économique de terrain envers les PME et les PMI, ainsi que l'animation d'une pépinière/incubateur dédiée aux métiers de la filière Aéronautique Spatiale Défense (ASD). En outre, Bordeaux Technowest assure l'animation de Bordeaux Aéroparc dont la création du Centre de services est effective depuis 2009, et la mise en service de la pépinière/incubateur de l'Ecoparc de Blanquefort.

Pour mener à bien son programme d'actions 2012, l'association Bordeaux Technowest sollicite un soutien financier de la CUB de 350 000€.

Bilan de l'exercice 2011 de l'association Bordeaux Technowest

L'année 2011 a vu, notamment, la réalisation des actions suivantes sous l'égide de Bordeaux Technowest :

- l'accompagnement de 19 projets innovants,
- le transfert de 4 brevets (CNES, EADS, CEA) et une négociation en cours avec un grand groupe industriel pour la valorisation du portefeuille de brevets,
- l'entrée de 10 projets en pépinière et 4 sorties sur Bordeaux Aéroparc et l'Ecoparc,
- le traitement de 66 dossiers d'aide à la création ou développement d'entreprises (34 sur la filière ASD et 32 sur les éco-activités),
- la mise en place de la filière des drones, la participation au groupe de travail DGAC, l'exploitation de la zone d'essais,
- la création de la Société Publique Locale Bordeaux Aéroparc,
- la création de Techno'start, fonds d'amorçage dédié à la technopole,
- le financement de 2 programmes dans le cadre du Plan Local de Redynamisation : l'aménagement de la zone d'essais drones et le financement de bourses incubés.

Les stratégies à moyen terme de l'association Bordeaux Technowest

La stratégie globale de la technopole est de créer un cluster aéronautique et sur les éco-activités à travers la mise en place de moyens et d'outils. Ainsi, l'objectif est d'implanter 5 nouvelles entreprises dans l'Aeroparc d'ici à 3 ans, avoir un taux de remplissage de 100% des 1 500m² du centre d'affaires, une pépinière de 15 entreprises accompagnées en permanence avec un taux de rotation de 30% par an.

Par ailleurs, Bordeaux Technowest entend poursuivre les actions suivantes :

- structurer la filière des drones au travers d'un salon récurrent « UAV Show » et une zone d'essais qualifiée pour les essais et les homologations,
- la mise en place d'une plate forme d'innovation pour les besoins militaires,
- la mise en œuvre d'une démarche de certification et de normalisation pour l'ensemble des métiers de la Technopole,
- l'intégration de projets d'entreprises ou d'entreprises sur des thématiques sélectionnées (Aeroparc : sécurité, drones, services aéroportuaires, matériaux, aménagement de cabine, etc ; Ecoparc : éolien d'altitude, petit éolien, smart grid, etc),
- l'utilisation, valorisation et développement d'outils pour la mise en œuvre des thématiques,
- l'utilisation de produits financiers pour aider les projets (Techno'start),
- une action sur les brevets – produits permettant d'impulser la création d'entreprises innovantes sur les 2 pépinières ou de renforcer des entreprises existantes,
- la structuration de filières à travers la prospective, le développement commercial des entreprises, les événements Business (conventions d'affaire), les formations aux métiers de demain, les projets de Recherche & Développement.

Plan d'actions 2012 de l'association Bordeaux Technowest

• Fonctionnement de la Technopole ASD/AEROPARC

Les actions à mener seront les suivantes :

o Innovation :

- Objectifs : intégrer 4 à 5 nouveaux projets pépinière, accompagner la création ou le développement de 5 entreprises, valoriser 2 à 3 brevets et analyser 20 brevets,
- Brevet/Produit : sélectionner 3 brevets par an en relation directe avec les axes stratégiques de développement des pépinières, puis les amener jusqu'au produit et rechercher des réceptacles potentiels de ces brevets/produits,
- Création d'une pépinière spécialisée militaire en s'appuyant sur les composantes Forces spéciales Terre, regroupant dans un même lieu des outils et acteurs de la R&D, des PME innovantes,
- Coaching entreprises : sécuriser les dossiers de PME innovantes par un accompagnement avec un chef de file dossier et un contrat d'accompagnement et la rédaction conjointe des dossiers clefs,
- Appui commercial : développer une solution d'appui commercial vers les entreprises (innovation)

Les partenaires ciblés sont les industriels aéronautiques, les organismes nationaux (CNES, ONERA), BGI, Aquitaine Amorçage, IRA, RETIS, etc.

Les cibles envisagées correspondent aux PME/PMI, les grands groupes, les universités, etc.

La méthodologie et les actions prévues comporteront, notamment, de la prospection dans les écoles et les salons spécialisés, l'élaboration d'un site internet/news letter/blog, de la prospection avec BGI sur les thématiques définies en concordance avec celles de la pépinière.

- o Animation et développement de la filière Aéronautique AEROPARC (aménagement, animation filière, prospection, implantation) :

- Objectifs : Implanter de nouvelles entreprises sur le territoire de l'AEROPARC, animer de nouvelles filières génératrices de projets et promouvoir le territoire à travers la participation à des manifestations,
- Valorisation des parcs technologiques : montage de projets collaboratifs,
- La création d'un outil d'animation du cluster Bordeaux AEROPARC (site/blog/événements)

Des partenariats sont envisagés avec les écoles, BGI, le GIFAS, les grands groupes, etc.

La méthodologie et les actions prévues comporteront de la prospection, la réalisation d'études de secteurs porteurs ou d'analyse de tendance et d'évolutions de certains marchés, la veille informatique et économique, la fabrication d'outils et supports pour la promotion de l'AEROPARC et la technopole, l'animation d'un réseau AEROPARC (blog, site, réunions thématiques), la participation ou l'organisation de manifestations (Salon des drones UAV Show Europe et salon ADS Show Europe).

- **Fonctionnement de la Technopole Eco-activités/ECOPARC**

Les actions envisagées sont les suivantes :

- o Pépinière/Incubateur/Innovation

Objectifs : Accueil de 4 nouveaux projets dans la thématique des smart grid et extension de 200 m² de la pépinière actuelle en lui adjoignant des ateliers, l'analyse de brevets issus de groupes industriels.

L'axe stratégique principal consiste à identifier des technologies ou projets au sein des grands groupes ou leurs laboratoires. Les partenaires sont, entre autres, BGI, les grands groupes, les laboratoires (LYRE), les universités, CDPEA, ADEME, IRA, etc.

Afin de remplir ces objectifs, le plan d'actions prévoit la participation à des salons thématiques, de la prospection auprès des écoles ou laboratoires, la réalisation d'études sectorielles, de la veille informatique, la création d'événements sur le site voire de journées à thèmes.

- o Animation et développement de la filière des Eco-activités :

Les axes stratégiques poursuivis consistent à :

- Développer le territoire par l'implantation d'entreprises en cohérence avec le tissu existant,
- Coordonner les actions des partenaires,
- Créer une offre immobilière en adéquation avec les besoins.

Objectif : aider à l'implantation d'entreprises dans les secteurs identifiés et retenus (éco technologies, éco construction, smart grid, traitement et recyclage des déchets).

En outre, un enjeu majeur consiste à la valorisation du parc technologique par le montage de projets collaboratifs, la définition des axes stratégiques et la construction de facteurs différenciant (Projet Ziri sur les réseaux intelligents).

Les partenaires envisagés sont, entre autres, les écoles, les partenaires de prospection (BGI), etc. La méthodologie repose sur de la prospection, l'analyse de secteur porteur, la veille informative et économique pour les entreprises et les thèmes retenus.

Cette promotion de la filière des éco-activités se traduira, en outre, par l'organisation d'évènement sur l'Ecoparc et la création d'un évènement business, type salon « green business », à destination des acheteurs de collectivités.

- **Développement Economique**

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Aider et favoriser la création et l'implantation d'entreprises (industriel, artisanat de production, services) sur le territoire des 8 communes de la technopole,
- Mettre à jour et tenir le fichier des disponibilités foncières et immobilières sur le territoire,
- Favoriser l'animation économique du territoire,
- Travailler en concertation avec les services économiques des communes pour aider à l'animation endogène hors des deux grands parcs technologiques (Bordeaux Aeroparc et Ecoparc).

Ces actions se traduiront, notamment, par de la participation aux rencontres des clubs d'entreprises, des interventions dans les communes, de l'animation réseau chef d'entreprises voire l'organisation de rencontres à thèmes.

- **Communication : un axe transversal**

La communication de la technopole Bordeaux Technowest vise à animer des entreprises de la région aquitaine en général et de la technopole en particulier. Elle constitue un outil du développement économique au service tant des grands groupes que des PME et PMI qui travaillent dans les deux thématiques de la technopole : Aéronautique Spatiale Défense et les Eco-activités.

La stratégie de la communication a pour objectif de promouvoir le territoire, ses entreprises, les collectivités partenaires ainsi que de mettre en valeur les porteurs de projet et les entreprises hébergées en son sein.

La communication de la technopole Bordeaux Technowest comprend quatre grands pôles :

- La communication interne : animation et mise en réseau des entreprises ASD et éco-activités de la technopole,
- La communication externe : positionnement de la marque AEROPARC, ECOPARC et Bordeaux Technowest ; promotion du territoire, des entreprises, des porteurs de projet et des collectivités partenaires,
- La communication événementielle : organisation de manifestations dans le domaine de la technopole,
- Les relations publiques et les relations presse : participation aux réseaux et mise en place des réseaux de la technopole, adhésions aux réseaux professionnels afin de bénéficier de leur synergie.

Le plan de financement : budget prévisionnel 2012

Le budget prévisionnel proposé pour la mise en œuvre du plan d'actions de Bordeaux Technowest s'élève à 1 407 311 €.

La Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 350 000 €.

		TECHNOPOLE					
		AEROPARC		ECOPARC		Développement Economique	Projets annexes SPL Techno Start
CHARGES	PREVISIONNEL	Innovation - pépinières/incubateur - Transfert Technologique - Accompagnement & Création d'Entreprise	Animation - Prospection - Implantation - Promotion - Animation de filières	Innovation - pépinières/incubateur - Transfert Technologique - Accompagnement & Création d'Entreprise	Animation - Prospection - Implantation - Promotion - Animation de filières		
Frais Généraux	45 960	6 774	8 618	9 834	13 278	7 457	0
Locations immobilières et mobilières	309 090	83 941	80 862	34 754	71 565	37 968	0
Entretien Maintenance	24 000	4 161	5 503	3 587	6 092	4 658	0
Assurances	3 300	520	688	448	811	832	0
Documentation et Cotisations	17 000	7 521	7 479	0	2 000	0	0
Prospection	26 000	9 500	4 500	3 000	9 000	0	0
Communication	56 000	13 000	13 000	10 000	13 000	7 000	0
Déplacements Réception	31 500	8 500	9 500	4 805	6 500	2 195	0
Honoraires Expert Comptable et CAC	18 000	3 745	4 952	1 428	3 683	4 192	0
Etudes / Prestations Intellectuelle	55 000	50 000	0	0	5 000	0	0
Divers	21 154	3 748	8 096	1 807	3 771	3 733	0
Masse Salariale	670 307	133 619	173 398	126 495	146 731	52 995	37 070
Rémunération JFG	130 000		97 500				32 500
	1 407 311	325 028	414 095	196 157	281 431	121 030	69 570

		ASD		ECO			
PRODUITS	Prévisionnel	Innovation - pépinières/incubateur - Transfert Technologique - Accompagnement & Création d'Entreprise	Animation - Prospection - Implantation - Promotion - Animation de filière	Innovation - pépinières/incubateur - Transfert Technologique - Accompagnement & Création d'Entreprise	Animation - Prospection - Implantation - Promotion - Animation de filières	Développement Economique	Projets annexes SPL Techno Start
Communes	123 112	0	32 462	0	25 000	65 650	0
CUB	350 000	75 000	132 300	47 575	69 900	25 225	
Conseil Régional	320 000	65 000	131 418	47 582	76 000		
Conseil Général	30 000					30 000	
FEDER	365 000	102 500	104 500	50 000	108 000		
CNES+EADS	43 000	32 000		11 000			
Facturation SPL (temps passé JFG + équipe Bordeaux Technowest)	60 903						60 903
Facturation à Techno Start temps passé	8 666						8 666
Loyers pépinières Ecoparc	40 000			40 000			
Loyers pépinières Aéroparc	40 648	40 648					
Adhésions	15 000	7 500	7 500				
Autres	10 981	2 380	5 915		2 531	155	
	1 407 311	325 028	414 095	196 157	281 431	121 030	69 570

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le dossier de demande d'aide présenté par l'association Bordeaux Technowest pour son programme d'actions 2012, sollicitant une subvention de 350 000 € pour un montant subventionnable de 1 407 311 € T.T.C relatif aux actions menées sur les clusters métropolitains Bordeaux AEROPARC et ECOPARC, est recevable dans la mesure où il participe au développement économique de l'agglomération.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 350 000 € à l'association Bordeaux Technowest pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2012

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée qui fixe les conditions de règlement de la subvention communautaire

Article 3 : La dépense sera imputé sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient à l'exception de M. CHAUSSET
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 AVRIL 2012

PUBLIÉ LE : 24 AVRIL 2012

M. JEAN-JACQUES BENOIT